

Association pour la gestion des résidus
pharmaceutiques post-consommation

Bulletin du Programme de reprise des
médicaments



AGRPC Août 2004

Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, qui vise à vous tenir au courant des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner. Pour se désabonner, il suffit de suivre les instructions figurant à la fin du présent numéro.

NOUVEAUX LOGO ET SITE WEB



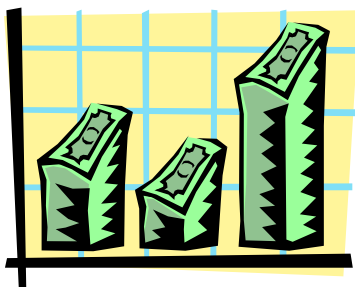
Nous sommes heureux de vous dévoiler notre nouveau logo dans la présente livraison. Vous pouvez également accéder à notre site Web, au : www.medicationsreturn.ca. Il renseigne les consommateurs sur le Programme de reprise des médicaments, explique aux pharmaciens comment s'inscrire et compte une section à l'intention des propriétaires de marques et des membres. Si vous désirez y voir d'autres renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice exécutive, Ginette Vanasse, pour en discuter.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE 8 SEPTEMBRE 2004

En votre qualité de membre de l'AGRPC, vous avez reçu une invitation à assister à notre prochaine AGA qui aura lieu le 8 septembre au Centre des congrès de Toronto, à compter de 9 h 30.

Si vous n'avez pas encore reçu l'information à cet égard, veuillez communiquer avec le bureau au 613-723-7282. Les documents envoyés par courriel étaient : l'ordre du jour, le procès-verbal du dernier AGA et, pour ceux et celles qui ne peuvent y assister, un formulaire de procuration. À l'assemblée, on pourra aussi se procurer le rapport annuel remis au ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique, ainsi que le plan du programme approuvé par la C.-B. Nous tenons à rappeler à chacun des membres que ces renseignements sont confidentiels.

PROJET D'ÉCHANTILLONNAGE SECTORIEL



En 1999, lorsque le programme de la Colombie-Britannique a été lancé, on a procédé à une analyse des médicaments recueillis par les pharmaciens. Nous utilisons encore ces données pour calculer la part des frais de fonctionnement de ce programme à imputer à chaque secteur. Les pourcentages s'établissent comme suit : médicaments d'origine 51 %, médicaments génériques 36 % et produits de santé et des médicaments en vente libre 13 %. Nous avons jugé qu'un nouveau relevé des médicaments repris ou recueillis par *Residuals Management Group Ltd.* s'imposait.

Nous avons donc organisé un relevé des médicaments recueillis dans le cadre du Programme de reprise des médicaments pour une période de trois mois, à compter de juillet. Les résultats nous permettront de modifier, le cas échéant, la quote-part de chaque secteur pour le fonctionnement du programme en Colombie-Britannique, lors du prochain exercice.

RAPPORT TRIMESTRIEL DU PROGRAMME DE REPRISE DES MÉDICAMENTS

Voici un compte rendu du programme en Colombie-Britannique pour la période d'avril à juin 2004. La quantité de produits pharmaceutiques recueillis pour le trimestre s'élevant à 3 881 kg, est normale. Les frais de cueillette dépassent les prévisions à cause du supplément carburant facturée par le transporteur. À la fin de juin, des plates-formes de conteneurs ont été expédiées à *Cristallo Engineering* pour fins d'incinération et, enfin, les seuls conteneurs achetés étaient pour le sondage. Le coût du programme pour le trimestre s'établit à 40 032 \$.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU BUREAU

- Lancer le site Web de l'AGRPC
 - Planifier la diffusion d'information sur le programme en Colombie-Britannique dans les journaux locaux
 - Tenir l'AGA de l'Association à Toronto, en septembre
 - Procéder à un relevé des médicaments repris en C.-B.
 - Continuer à surveiller la situation dans les autres provinces du Canada
-

Pour s'abonner ou se désabonner :

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource.

Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à pcpsa@medicationsreturn.ca en y donnant les renseignements suivants :

Objet : Abonnement [ou Désabonnement]

Texte : Bulletin du Programme de reprise des médicaments; [votre nom]; [nom de votre entreprise]

Pour faire *supprimer votre nom* de la liste d'envoi de l'AGRPC :

Vous êtes inscrit dans la base de données de l'AGRPC comme souhaitant recevoir des renseignements et les avis concernant les activités de cet organisme. Toutefois, si vous désirez faire supprimer votre nom de la liste d'envoi générale de l'Association, il vous suffit de nous envoyer un courriel à cet effet. Soyez assurés que tenons à cœur la question de la protection des renseignements personnels et que nous déployons tous les efforts raisonnables dans ce sens. Nous ne vendons pas et n'échangeons pas nos listes d'envoi ou ne les partageons d'aucune façon. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la politique de protection des renseignements personnels de l'AGRPC, veuillez communiquer avec la directrice générale au 1-613-723-7282 (poste 240) ou, consulter cette politique à <http://www.medicationsreturn.ca/privacy.html>.